

Extrait du procès-verbal du Bureau de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt

Mardi 11 janvier 2022 à 19h30 en visioconférence conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 autorisant la prorogation de l'état d'uregnce sanitaire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 067-200040178-20220111-DB2022-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/01/2022

Conseillers élus:......8
Conseillers en fonction:.....8
Conseillers présents:.....6

Sous la présidence de M. Paul HEINTZ

Liste des présents :

M. Paul HEINTZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Serge KRAEMER, M. Adrien WEISS, M. Christophe SCHIMPF

Absents excusés: M. Olivier ROUX M. Didier BRAUN

N° 5/2022

Assiste:

M. Olivier THOMASSIN

<u>Point cinq de l'ordre du jour</u>: Projet FEDER – Mise en œuvre du Plan de Paysage de la traversée du Massif des Vosges: approbation de la participation de la Communauté de communes au dossier porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord

Le Président cède la parole au 2^{ème} Vice-président en charge du développement économique. Ce dernier informe les membres du Bureau de plusieurs informations concernant le montage du projet FEDER relatif à la mise en œuvre du Plan de Paysage de la traversée du Massif des Vosges pour lequel la Communauté de communes a manifesté son intérêt pour s'associer aux côtés du Parc naturel régional des Vosges du Nord en tant que co-bénéficiaire.

Il précise que le nouveau programme FEDER 2021-2027 est actuellement en cours de la validation par la commission européenne et qu'il sera possible de déposer officiellement une demande auprès de l'autorité de gestion du programme — la Région Grand Est – au cours du premier trimestre 2022.

Le Vice-président rappelle les objectifs du projet à savoir :

- o Mettre en œuvre le plan paysage de la traversée des Vosges du Nord
- Augmenter la fréquentation touristique dans les Vosges du Nord et notamment autour du GR
 53
- o Une diversification et une montée en qualité de l'offre et des services touristiques

Le Vice-président rappelle par la suite les 3 éléments majeurs centrés sur la randonnée pédestre présentés lors de la réunion du Bureau du 27 avril 2021 et prémonitoires de la stratégie à appliquer à tous les volets du tourisme d'itinérance, voire de tous les volets du tourisme en général, par la suite.

En termes de signalétique il est prévu :

 Un panneau Alsace Verte général à la sortie de la gare de Soultz-sous-Forêts, avec un cartouche donnant les informations spécifiques à ce site d'arrivée (où trouver le point de départ des randonnées -pédestres ou en vélo-, où trouver une station de location de vélo, comment se rendre sur les sites touristiques de proximité...) o Un panneau de départ du GR531 et du réseau des sentiers de l'écosystème local à placer sur la place du général de Gaulle

En termes d'équipement il y a la rénovation des aires de pique-nique de Soultz-sous-Forêts (Parc du Bruehl, chemin du Froeschwillerbach et « Wisse Kritz ».

La création d'une aire de pique-nique sur le GR531 à hauteur de Memmelshoffen est également prévue.

En termes scénarisation du site de départ du GR531, il y a la mise en valeur du Château des Fleckenstein de Soultz-sous-Forêts

L'ensemble de ces opérations sont regroupées dans l'action n°5.3 du programme intitulé « Installation de mobilier d'accueil du randonneur (table de pique-nique, signalétique) sur des sites essentiels autour du départ du GR®531. »

Compte-tenu de la structuration des dossiers à présenter au FEDER, la création de l'aire de piquenique sur le GR531 à hauteur de Memmelshoffen est intégrée dans cette action.

Le Vice-président rappelle les modalités de financement des investissements et des animations présentées lors de ladite réunion du Bureau :

- o La conception des panneaux Alsace Verte, les outils numériques (exemple des circuits de randonnées), les services aux randonneurs (possibilité par internet de commander des produits aux producteurs locaux à livrer sur les aires de pique-nique) : prise en charge par Alsace Verte
- L'achat et la mise en place des panneaux : prise en charge par la Communauté de communes de l'Outre-Forêt
- o Les panneaux d'information des sentiers : prise en charge à 50/50 par les communes d'implantation et la Communauté de communes de l'Outre-Forêt
- o Coûts résiduels d'aménagement et d'équipement des aires de pique-nique, pour celles qui sont d'intérêt communautaire : prise en charge à 50/50 par les communes d'implantation et la Communauté de communes de l'Outre-Forêt
- o Les mises en valeur de type patrimonial et les animations : prise en charge par les communes

Le pilotage de l'action n°5.3 sera assurée par la Ville de Soultz-sous-Forêts.

Le Vice-président présente ensuite le plan de financement prévisionnel des projets envisagés sur Soultz-sous-Forêts et à Memmelshoffen

| Axe | Action | Projets | Rubriques | 2022 | 2023 | 2024 |
|--|---|---|---|----------|----------|------|
| Equipement du territoire | Renforcer l'accueil sur les itinéraires de randonnée | Rénover la signalétique « au croisement des sentiers » et départ GR531 | Rénover les panneaux d'informations sur le réseau de chemins Commune/CCOF | 2.000 € | | |
| | | Signalétique accueil gare | Panneau Alsace verte CCOF | 1 500 € | | |
| | | Rénover l'aire du « Wisse Kritz » | Signalétique Commune/CCOF | 100 € | | |
| | | | Rénover le mobilier Commune/CCOF | | 1 000 € | |
| | | Signaler et renforcer l'aire du parc du Bruehl | Signalétique Commune/CCOF | 200 € | | |
| | | | Equipement Commune/CCOF | | 5.000 € | |
| | | Signaler et renforcer l'aire chemin du Froeschwillerbach | Signalétique Commune/CCOF | 200 € | | |
| | | | Equipement Commune/CCOF | 15.000 € | 15.000 € | |
| | | Mise en valeur du château des Fleckenstein | Copie du « Casque de chevalier en pierre » Commune | | 5.000 € | |
| | | | Panneaux explicatifs Commune | | 5.000 € | |
| Totaux | | | | 19.000 € | 31.000 € | |
| Engament commune sur base d'un financement FEDER à 30% | | | | | 14.350 € | |
| Engagement CCOF sur base d'un financement FEDER à 30% | | | | | 7.350 € | |

| Axe | Action | Projets | Rubriques | 2001 | 2002 | 2003 |
|---|--|--|------------------------------|---------|------|------|
| Equipement du territoire | Renforcer l'accueil sur les itinéraires de randonnée | Créer l'aire de pique-nique de Memmelshoffen | Signalétique Commune/CCOF | 300 € | | |
| | | | Equipement Commune/CCOF | 2 000 € | | |
| Totaux et répartition 50/5 pour chacune |) entre la commune el | | 2 300 € | | | |

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité des membres :

- Décide de s'associer en qualité de co-financeur au projet FEDER piloté par la Ville de Soultzsous-Forêts en qualité de co-bénéficiaire pour la mise en œuvre du Plan de Paysage de la traversée du Massif des Vosges porté par Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- Décide de participer au montage du dossier aux côtés du Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Approuve les projets et le plan de financement prévisionnel tel que présenté dans les tableaux ci-dessus
- Prévoit d'inscrire les crédits au budget 2022
- Autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la constitution du dossier de candidature,
- Autorise le Président à entreprendre les démarches nécessaires à la mobilisation des cofinancements et à solliciter les financeurs potentiels.
- Donne tout pouvoir au Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Suivent les signatures, Pour extrait conforme Fait à Hohwiller, le 12 janvier 2022 Le Président Paul HEINTZ

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE : Vu la réception en sous-préfecture le Vu la publication le

